

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE GRAND- POPO

Consultant

Yénakpondji J. CAPO-CHICHI

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Avril 2006

**MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE
DE GRAND- POPO**

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	I
SIGLES ET ABREVIATIONS	II
REMERCIEMENTS	IV
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	3
1.1 CADRE PHYSIQUE.....	3
1.2 CADRE ADMINISTRATIF.....	6
CHAPITRE II : POPULATION	9
2.1 ETAT DE LA POPULATION.....	9
2.2 MOUVEMENT DE LA POPULATION.....	11
2.3 MENAGES.....	11
2.4 RELIGIONS.....	11
2.5 HABITAT.....	11
CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE	12
3.1 POUVOIR POLITIQUE TRADITIONNEL.....	12
3.2 POUVOIR POLITIQUE MODERNE.....	12
3.3 LES DIFFERENTES FORMES DE MARIAGE.....	13
3.4 PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE.....	14
CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES	15
4.1 AGRICULTURE.....	15
4.2 ELEVAGE.....	16
4.3 PECHE.....	16
4.4 LES UNITES ECONOMIQUES.....	17
4.5 EMPLOI.....	17
4.6 ENERGIE ET EAU.....	17
4.7 TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.....	20
4.8 COMMERCE.....	21
4.9 TOURISME ET HOTELLERIE.....	23
4.10 AUTRES SERVICES.....	24
CHAPITRE V : SECTEUR SOCIAUX	25
5.1 SANTE.....	25
5.2 EDUCATION.....	30
5.3 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS.....	33
CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES	34
6.1 EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL.....	34
CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUS DE LA COMMUNE	34
CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES	40
CHAPITRE IX : PERSPECTIVES	42
CONCLUSIONS GENERALES ET RECOMMANDATIONS	44
BIBLIOGRAPHIE	46

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des sols par nature à Grand Popo	5
Tableau 2: Inventaire et répartition des équipements administratifs	6
Tableau 3: Population par sexe et par arrondissement dans la commune de Grand Popo	10
Tableau 4: Population production agricole dans la commune de Grand Popo	15
Tableau 5 : Répartition spatiale des infrastructures hydrauliques.....	18
Tableau 6: Infrastructures Hydrauliques : Mode de gestion.....	18
Tableau 7: Répartition des abonnés et des demandes en instance.....	19
Tableau 8: Les marchés de la commune de Grand Popo	22
Tableau 9: infrastructures et équipements touristiques à Grand-Popo	23
Tableau 10: Autres équipements à Grand – Popo	24
Tableau 11: Ratios sanitaires sur l'ensemble de la commune de Grand-Popo	25
Tableau 12 : Répartition spatiale et état des infrastructures de santé par arrondissement.....	26
Tableau 14: Répartition spatiale des formations sanitaires privée à Grand–Popo	27
Tableau 15: Identification et répartition spatiale des infrastructures scolaires publiques et du personnel enseignant.....	31
Tableau 16: Tableau récapitulatif des infrastructures éducatives dans la commune de Grand - Popo.....	33
Tableau 17: Evolution du budget communal	34

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABE	Agence Béninoise de l'Environnement
APE	Association des Parents d'Elèves
ARDET	Agence Régionale de Développement du Tourisme
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CI	Classes
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPRP	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
DDEPS	
DDPD	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDS	Direction Départementale de la Santé
EQF	Ecole à Qualité Fondamentales
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FODEFCA	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
GVC	Groupements à Vocation Coopérative
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCPPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MOS	Matrice d'OrientatIon Stratégique
MSP	Ministère de la Santé Publique
NF	Non Fonctionnel
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPT	Office des Postes et Télécommunication

PADEAR	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en milieu Rural
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises
PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Elevage
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R/CPA	Responsable Centre de Promotion Agricole
RFUS	Registre Foncier Urbain Simplifié
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIE	Route Inter Etat
RP	Receveur Percepteur
SADE	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDCD	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
SE	Suivi Evaluation
SG	Secrétaire Général
SH	Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Evaluation
UCP	Union Communale des Producteurs

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Grand-Popo.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

PRESENTATION

DE LA COMMUNE DE GRAND-POPO

COMMUNE DE GRAND-POPO
Présentation de la Commune



Conception IMPACT Consultants
Sources : IGN, CENATEL
Juillet 2004

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Cadre Physique

1.1.1 Situation géographique

La Commune de Grand Popo est située au Sud-Ouest du département du Mono. Elle est limitée au Nord par les Communes d'Athiémé, de Comé et de Houéyogbé, au Sud par l'Océan Atlantique, au Sud-Ouest par les Communes de Ouidah et de Kpomassè et à l'Ouest par la République du Togo.

La Commune de Grand Popo s'étend sur une superficie de 289 km², soit 7,2% de l'ensemble du département du Mono¹ pour une densité moyenne de population d'environ 140 habitants/km². Elle compte sept (07) arrondissements et 44 villages².

Elle est traversée par la route inter-Etats n° 1 Cotonou-Lomé qui est bitumée et en bon état ainsi que par des routes régionales d'une distance totale d'environ 35 Km. La distance entre Grand Popo, le chef-lieu de commune, et Lokossa, le chef lieu du Département est de 57 km ; la distance entre Grand Popo et Cotonou est de 85 km.

1.1.2 Climat

La commune de Grand-Popo fait partie d'un ensemble qui jouit d'un climat subéquatorial de type Guinéen caractérisé par quatre (04) saisons plus ou moins marquées :

- ***une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars***
- ***une grande saison de pluies de mi-mars à mi-juillet***
- ***une petite saison sèche de mi-juillet à mi-septembre***
- ***une petite saison de pluies de mi-septembre à mi-novembre***

Les précipitations ont donc lieu principalement entre mars et juillet avec un maximum en juin. Elles se répartissent en moyenne sur 80 à 120 jours. Sur la décennie 90, la hauteur annuelle moyenne de pluies était de l'ordre de 900 mm à Grand Popo avec des minima à 730 mm et des maxima à 1 145 mm.

Du fait de l'influence maritime, les températures se caractérisent par des variations (diurne et annuelle) peu marquées. Les écarts thermiques annuels, en général très atténués sont de l'ordre de 2°C à 6°C environ. Les températures maximales les plus élevées sont relevées en mars (34°C) tandis que les températures les plus basses sont observées en Août (23°C).

¹ Revue permanente du secteur urbain – Deuxième édition – SERHAU-SA - Juin 2000

² Atlas monographique des communes du Bénin – DED – Juin 2001

L'humidité relative est forte et varie entre 70% et 90% du fait de la proximité de la mer.

Pendant l'été, (décembre à mars), l'alizé continental (ou harmattan) qui est un vent sec et chaud de secteur nord-est souffle à une vitesse de 2 à 3 m/s tandis que pendant l'hivernage (Avril à novembre), règne un régime de mousson avec l'alizé maritime venant de l'océan qui souffle à une vitesse dépassant parfois 20m/s.

1.1.3 Relief

Le relief de la commune de Grand-Popo se compose de trois (03) ensembles à savoir :

- la côte qui correspond à toute la partie Sud le long de la mer et va de Hillacondji au delà de Hokoué. C'est un cordon littoral sablonneux (fluvio-marin) plat et rectiligne dans son ensemble et dont l'altitude ne dépasse pas 5m au-dessus du niveau de la mer.
- Les zones marécageuses ou zones de bas-fonds et les zones inondables qui couvrent la plus grande partie des terres, vont de l'Est d'Adjaha au Nord-Est jusqu'au chenal de Aho, estuaire du lac Ahémé.
- Le plateau continental terminal qui recouvre des formations fines, sableuses ou sablo-argileuses souvent ferrugineuses, s'étend de l'ouest vers le nord. Il couvre les régions d'Adjaha et remonte vers Gbéhoué et Comé.

1.1.4 Géologie (Sol, végétation, faune)

Sur le territoire de la commune de Grand – Popo on trouve trois types de sols, correspondant aux trois grands ensembles de relief. On y observe également trois (03) types de végétations dominants :

- Les sols du Littoral et des cordons dunaires (arrondissement d'Avlo, de Grand-Popo et d'Agoué) sont sablonneux, constitués de sables fins, pauvres en matière organique et très perméables et où dominent des alluvions sableuses bien drainés. On trouve sur ces sols une végétation de cocos nucifera (cocotiers)
- Dans le secteur du plateau (arrondissements d'Adjaha, Djanglanmey et de Sazuè), les terres sont hydromorphes et fertiles. Elles correspondent aux parties basses des formations sableuses, soumises aux fluctuations d'une nappe à faible profondeur. Ce sont des alluvions et collusions sableuses de recouvrement sur les argiles. La végétation est constituée de savane arborée à *Elæis guineensis* (palmier à huile), le *borasus aethiopicum* (le rônier) en voie de disparition parce que utilisées pour la vannerie, *Mitragyna inermis*,

Adonsonia digitata (baobab), ceiba pentandra (fromager), Milicia excelsa (Iroko).

- Un peu plus à l'intérieur dans la mangrove (zones lagunaires et marécageuses), ce sont les sols alluvionnaires et hydromorphes, sols de basses vallées et des lagunes côtières avec une végétation dominée par une formation herbacée, des espèces lacustres plus ou moins denses tels que les palétuviers (Avicenia et Rhizophora), les joncacées, les graminées etc.

Tableau 1: Répartition des sols par nature à Grand Popo

Zone	Superficie (km²)	Pourcentage
Terres fermes (<i>zones de plateaux et agglomérations urbaines</i>)	45	15,6
Plans d'eaux et principaux cours d'eau	15	5,2
Marécages	41	14,2
Zones inondables (plaines)	178	61,6
Plage (cordon littoral)	10	3,4
Total	289	100

Source : Reconstitution à partir des cartes de l'IGN et du CENATEL – Novembre 2003

1.1.5 Réseau hydrographie

Les éléments qui composent le réseau hydrographique local sont :

- le fleuve Mono qui prend sa source dans les Monts Alédjo dans l'Atacora au nord du Bénin et coule dans sa partie supérieure au Togo avant de constituer dans sa partie inférieure la frontière naturelle entre le Bénin et le Togo à partir d'Aplahoué. Il a un régime tropical très irrégulier avec de grandes variations inter-annuelles et connaît une crue généralement située entre septembre - octobre parce qu'il ramène à la fois les eaux de la grande saison des pluies reçues dans son cours supérieur et celles de la petite saison reçue dans son cours inférieur. Cette crue a pour conséquence les inondations constatées à Grand-Popo. Le fleuve se jette dans l'océan atlantique par un large delta appelé "Bouche du Roy" A partir du village d'Agbanankin, le Mono communique avec la lagune de Grand-Popo qui lui sert de relais vers l'océan Atlantique
- une série d'affluents et d'effluents parmi lesquels on peut citer le Sazué (le plus important), Agogo, Adanwadonmè etc. dont la navigabilité dépend en partie du régime du Mono.
- la lagune de Grand-Popo d'une longueur de 15 km et qui débouche sur le chenal de l'Aho. Elle reçoit les eaux de la mer et celles du Mono. Elle communique aussi avec celle de Ouidah.

1.2 Cadre Administratif

1.2.1 Evolution administrative

Grand-Popo avant la décentralisation était une sous préfecture et était dirigée par un sous préfet nommé par l'administration central. Depuis 2003, la commune de Grand-Popo est administré par un conseil communal de 11 conseillers élus au suffrage universel avec un organe exécutif dirigé par le Maire. Elle est subdivisée en 7 arrondissements avec à leur tête de Chefs d'Arrondissement. A l'étape actuelle, pour bien répondre au besoin des populations, le Conseil Communal a entrepris la création de plusieurs services dont le service technique.

1.2.2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement

L'administration communale dispose d'un ensemble de bureaux avec une salle de réunion, d'un poste de transmission et d'un garage. Il existe également à Grand-Popo plusieurs autres services déconcentrés de l'Etat tels que : recette - perception, service des impôts et taxes auxiliaires, un bureau de poste et de la SBEE un bureau du CARDER, du CPS, un bureau de la CLCAM, CREP un bureau de la circonscription scolaire.

Compte tenu de sa situation de commune frontalière, elle est dotée de deux (02) brigades de sécurité, d'un commissariat spécial et d'un service de conditionnement et de contrôle alimentaire à Hilla Condji. Elle dispose aussi d'un bureau de douane et d'un poste de péage sur le territoire de Grand-Popo.

Tableau 2: *Inventaire et répartition des équipements administratifs*

Sources : enquête de terrain – octobre 2003

NATURE	CARACTERISTIQUES	PROJET	OBSERVATION
Mairie	Un bureau (état Civil, Affaires Domaniales, Affaires Générales, Affaires Financières, Services Techniques, Secrétariat Général + bureau Maire) + poste de transmission + un garage + salle de réunion		- Le maire dispose d'une résidence vers Gbèkon - les locaux de la mairie sont en bon état
OPT + PTT	Un bureau + résidence	Extension du réseau local	Le responsable technique ne dispose d'un bureau
Recettes - Perception	Bureau + résidence	-	
Bureau des impôts et taxes auxiliaires	bureau	-	Logé dans les locaux du CLAC
SBEE	bureau	Extension vers Gbèhouè	Le siège sous régionale est à comé
CARDER	Un bureau + résidence + un magasin	-	Champ d'expérimentation
Circonscription scolaire	Un bureau	-	
CLCAM	Un bureau	-	
Un commissariat spécial	Un bureau + résidence du commissaire et de son adjoint	-	R + 1
Douane	Bureau de douane + résidences pour les douaniers	-	R + 1
Deux brigades de gendarmeries	2 bureaux + 2 résidences pour les chefs de brigade	-	Appui tous les services à la frontière
Service du conditionnement et contrôle alimentaire	3 bureaux	-	un projet qui a mis en place ces services tire à sa fin

1.2.3 Coopération décentralisée

La mairie de Grand-Popo est en coopération décentralisée avec la ville de Montgeron en France depuis 2003. Cette coopération touche les domaines de l'éducation, l'accès à l'eau potable, et l'appui au renforcement des capacités de l'administration.

Des actions de coopération sont en cour par l'entremise de la Villa Karo à travers la Fondation Villa Karo de Finlande.

Des actions sont en cours pour ouvrir d'autres horizons de coopération avec la ville de Grand-Popo.

CHAPITRE II : POPULATION

2.1 Etat de la population

2.1.1 Historique du peuplement

En 1727, les Français installent leur premier comptoir commercial à Grand Popo qui était un grand centre commercial : de nombreux navires de traite esclavagistes venaient y chercher depuis le XVII^{ème} siècle, des esclaves.

Le 12 Avril 1885, Grand Popo passe sous protectorat français ; grand centre administratif, la ville était alors le seul débouché sur la mer des grandes richesses agricoles du Mono jusqu'à Parakou et Savalou liées à l'économie de traite et supplantait Ouidah et Agoué grâce à son chemin de fer et au wharf.

A partir de 1922, Grand Popo a été victime des assauts de la mer qui a progressivement privé la ville de sa partie la plus dynamique. Le centre perdit progressivement de son poids administratif et plusieurs de ses infrastructures furent englouties par la mer.

Avec la construction du Port en eau profonde de Cotonou entre 1959 et 1965, le wharf de Grand Popo fut fermé. Une partie de ses acteurs émigra à Cotonou et l'autre retourna à la pêche lagunaire et maritime. Le transfert du port à Cotonou sonna le glas des activités commerciales de Grand Popo.

Au fil du temps, l'ancien cercle régional prospère fut progressivement ramené au rang de commune aujourd'hui avec ses ruines, ses maisons et ses magasins délabrés qui témoignent encore de sa grandeur **passée**.

2.1.2 Evolution de la population

L'historique du peuplement de Grand Popo tourne d'abord autour de ses groupes ethniques majoritaires que sont les Xwla et les Xuéla. et les Guens ou Mina. Ces trois groupes ethniques dérivèrent du grand groupe ethnique ADJA qui, chassé de la vallée du Nil s'installa, après une grande migration d'abord à Tado (Togo) ou 13^è 14^è siècle puis à Aplahoué au Bénin au 15^è siècle.

- *Les Xwla ou Popo se rencontrent un peu partout dans la commune mais surtout à l'Ouest de Grand Popo et dans les zones lagunaires : ils représentent plus de 51 % de la population de la commune.*
- *les xuéla ou Pédah se retrouvent davantage dans le Nord-Est de la Commune sur la bande de terre sablonneuse de Gbéhoué.*
- *Les Guens ou Mina se retrouvent surtout sur le littoral de la Commune principalement à Agoué et à Grand Popo.*

Les autres ethnies sont les Ouatchis qui occupent le Nord et le Centre de la commune (Gbéhoué, Ouatchi, Lintan, Todjohoukouin, Kpovidji et Adjaha), les Kotafons que l'on retrouve au Nord-Est de la commune de Hamlangni à Gnito et les Aizos qui occupent la bordure du fleuve mono, de Koutonkondji jusqu'au sud de Vodomey. Aïzo et Kotafon de Djanglanmey s'adonnent surtout aux cultures saisonnières dans les bas-fonds. Enfin, le long du littoral, on retrouve diverses minorités ethniques venues du Ghana pour pratiquer la pêche maritime et un peu partout des Haoussa, des Yoruba et des Peuhls qui dominent surtout les activités d'élevage bovin à l'ombre des cocotiers.

Au total et selon le RGPH2, les ethnies Adja et apparentées représentent 70 % du peuplement de Grand Popo, suivis des fons (21,6 %), des Yoruba (1,7 %), des Peuhls (0,2%), des Bariba (0,1 %), des Dendi (0,1 %), des Yom Lokpa (0,1 %) et d'autres ethnies béninoises et non béninoises dans une proportion de 6,2 %.

2.1.3 Structure par sexe de la population

Tableau 3: Population par sexe et par arrondissement dans la commune de Grand Popo

Arrondissement & Commune	Population totale					
	1992			2002		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Grand Popo (22 %)	3 485	3 778	7 263	4 259	4 614	8 874
Adjaha (16 %)	2 494	2 664	5 158	3 098	3356	6 454
Avlo (9 %)	1 281	1 592	2 873	1 634	1 997	3 630
Djanglanmey (12 %)	2000	2123	4 123	2 372	2 469	4 840
Gbéhoué (11 %)	1740	1941	3 681	2 085	2 352	4 437
Sazué (23 %)	1 271	1 224	2 495	1 646	1 581	3 227
Agoué (8 %)	3 369	4 117	7 486	4 175	5 102	9 277
Commune = 100 %	15 640	17 439	33 079	19 254	21 081	40 335

INSAE, RGPH2 & RGPH3

Tandis que les arrondissements de Agoué et de Grand Popo concentrent chacun un cinquième de la population de la commune, Sazué et Avlo se détachent parmi les arrondissements les moins peuplés de la commune. Et c'est aussi à Sazué et à Avlo que le poids relatif des femmes est le plus important (55 % pour une moyenne communale de 52,7 %).

L'arrondissement de Sazué est atypique du point de vue de la part relative des femmes et des hommes dans la commune : les hommes y dépassent proportionnellement un peu les femmes (49 % de femmes pour 51 % d'hommes). Dans tous les autres arrondissements la part de la population féminine dans la population totale varie entre 51 et 53 %. En 2002, le rapport de masculinité était de 100 femmes pour 92,7 hommes à Grand Popo. Plus de 50% de la population appartiennent à la tranche d'âge de 0 à 9 ans.

2.2 Mouvement de la population

2.3 Ménages

Nombre total des ménages : 9633 Taille des ménages : 4,2

Ménages agricoles : 3855

2.4 Religions

Le vodoun est la religion dominante des Xwla et des Xuélas. Suivant le RGPH², la religion traditionnelle mobilisait 62,9 % de la population de Grand Popo en 1992, suivie de la religion catholique (24,6 %), suivis de loin par les religions protestantes (2,1 %), musulmane (2,0 %) et des autres (8,3 %).

On note par ailleurs l'existence de langue de couvent appelée Hungbé servant de communication pour les initiés du culte Vodoun.

2.5 Habitat

D'une manière générale, le diagnostic a révélé un habitat en majorité précaire, non loti et situé en zone inondable.

2.5.1 Type d'habitat

2.5.2 Matériaux utilisés dans la construction

Le sable de mer, le gravier, le ciment, les tuiles, les fers, les pailles, les nattes ...

2.5.3 Mode d'éclairage

- Éclairage par le réseau de la SBEE (abonnement privé) et éclairage public sur certaines voies.
- Éclairage traditionnelle par les lampes alimentées au pétrole

2.5.4 Mode d'approvisionnement en eau

- Approvisionnement en eau par le réseau de la SONEB
- Approvisionnement en eau par les puits et les forages (dans les villages et les zones non encore couvertes par le réseau de la SONEB.
- Approvisionnement en eau potable par autres sources (fleuve, lagune ...)

2.5.5 Type d'aisance

- latrine moderne (WC) familiale ou particulier dans quelques maisons ayant une situation financière acceptable
- latrines publiques réalisées avec les partenaires au développement dans les places publiques pour usage communautaire
- à l'air libre ou dans la brousse

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

3.1 Pouvoir politique traditionnel

3.2 Pouvoir politique moderne

Depuis Décembre 2002, le Bénin s'est engagé dans une réforme de décentralisation administrative. Cette réforme favorise la mise en place d'entités territoriales socialement, économiquement et écologiquement viables dans un contexte de bonne gouvernance. Au total, trois (03) grands objectifs se dégagent du processus de décentralisation :

- **Politique** : l'instauration d'une plus grande participation des populations à la gestion de leurs propres affaires
- **Economique** : l'organisation d'un seul niveau de décentralisation limitée aux communes dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière suivie d'une réforme conséquente des finances locales afin de procurer aux collectivités décentralisées les ressources nécessaires à l'accomplissement de leurs nouvelles missions.
- **Développement** : la promotion d'un véritable développement à la base grâce à une administration enfin démocratisée et l'application d'une politique dynamique en matière de gestion des agglomérations afin de répondre aux exigences de l'accroissement galopant des populations urbaines.

C'est donc dans ce contexte que les dispositions suivantes sont assurées :

- La commune, est administrée par un conseil élu dénommé Conseil Communal.
- Le Maire est l'organe exécutif de la Commune ; il est assisté d'adjoints.
 - Le Maire et ses adjoints sous élus par le Conseil Communal en son sein.
 - Le Maire nomme un Secrétaire Général de mairie dans les conditions précisées par la loi.
- La commune a un budget autonome voté par le Conseil Communal. Le Maire est l'ordonnateur du budget communal
- La commune constitue le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base.
- Elle est l'expression de la décentralisation et le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales. Cette participation des citoyens à la gestion des affaires publiques commence déjà au niveau des différents Conseils élus pour administrer les communes et ses démembrements :
 - Le conseil communal
 - Le conseil d'arrondissement
 - Le conseil du village

Le Maire a sous ses ordres les unités déconcentrées de l'administration territoriale (police, gendarmerie)

3.3 Les différentes formes de mariage

Dans la Commune, il existe le mariage traditionnel, le mariage civil et le mariage religieux. Le mariage traditionnel se fait entre les deux familles des mariés à travers la dote. Plus de 95% des couples contractes ce mariage surtout en milieu rural.

Le mariage civil est célébré par le Maire suivant la loi. Seuls les fonctionnaires contractent ce mariage pour bénéficier des prestations familiales.

Le mariage religieux est célébré dans les églises et concerne seulement les fidèles. Les catholiques mariés sont largement plus importants que les fidèles des autres religions

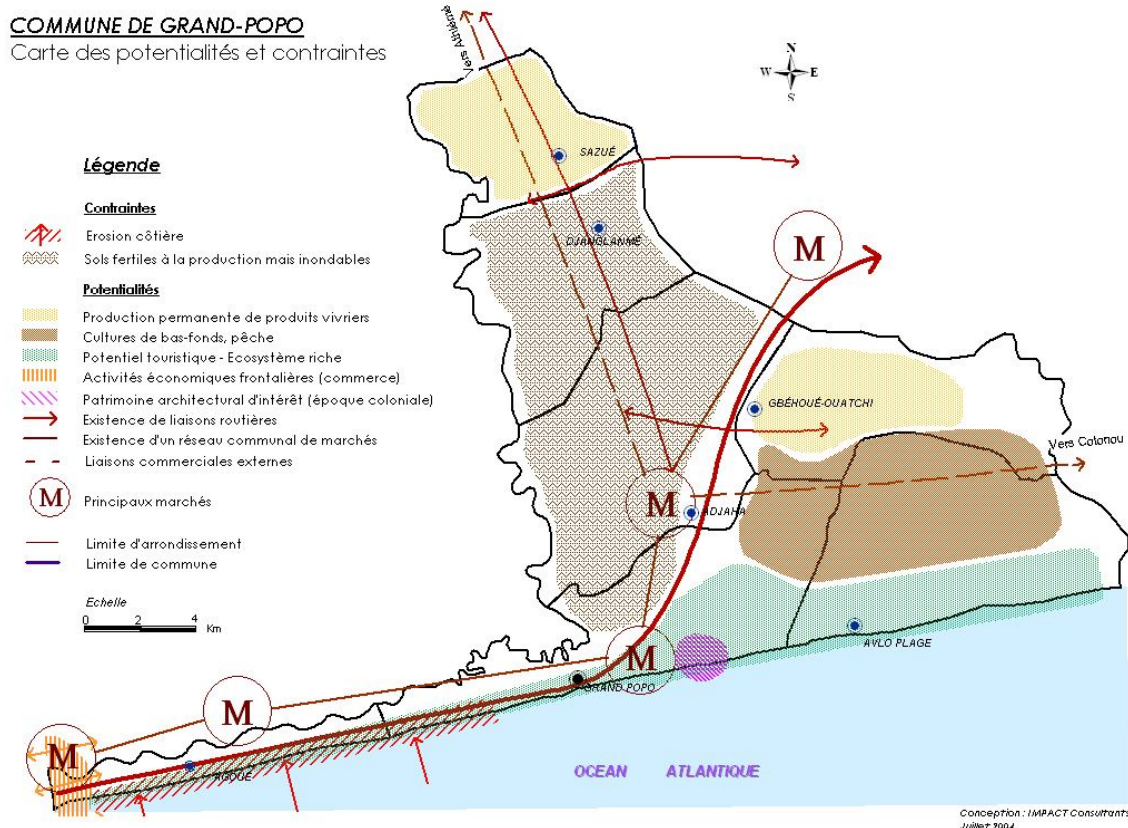
3.4 Place de la femme dans la société

Les femmes tout en participant à certaines activités spécifiques de la pêche (la pêche aux crabes et la recherche des huîtres) occupent une place importante dans le développement des secteurs suivants :

Transformation et commercialisation des produits halieutiques, Fabrication du sel, Culture maraîchère, Culture des joncs, Transformation et commercialisation des produits de joncs,

Commercialisation des produits agricoles et autres.

Elles s'organisent autour des associations de femmes (AMAZONES, NOVIKPOKPO, FEMMES ENSUITES ...) ou en Groupement d'Intérêt Economiques (GIE). Elles constituent la cheville ouvrière de la commune et occupent une place de choix dans la politique de développement local en cours. Au nombre des actions encourus pour l'amélioration de leur condition de travail, nous citons la construction de hangars dans les marchés, la construction de la maison de la femme dans la commune de Grand-Popo.



CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES

4.1 Agriculture

4.1.1 Productions

Tableau 4: Population production agricole dans la commune de Grand Popo

Cultures Paramètre	Oignon	Tomate	Carotte	Piment	Légumes feuilles	Gombo	Maïs local	Maïs amélioré	Manioc	Arachide	Niébé	Canne A sucre	Riz
Superficie (Ha)	435	200	200	160	100	90	535	200	200	50	60	150	5
Rendements Kg/Ha	25.000	10.000	26.000	1.000	3.500	3.200	800	1.000	18.000	1.200	1000	35.000	2.000
Production	10.875	2.000	5.200	160	350	288	428	200	3.600	60	60	5.250	10

Source / CECPA Grand – Popo, Année 2005

4.1.2 Bilan céréalier

La production céréalière de la commune, basée essentiellement sur le maïs et le riz, ne permet pas de nourrir les 41.635 bouches. En effet, avec une consommation moyenne mensuelle de 15 kg soit 500 g/jr de maïs par individu, il faut environ 7200 tonnes pour satisfaire la population. Le niveau de production est de 638 tonnes (maïs et riz). Il se dégage un déficit de 6.562 tonnes, qui est en partie comblé par les céréales en provenance du Togo, de la consommation du manioc et des céréaliers japonais constitués essentiellement de riz. Pour pallier efficacement et durablement à ce déficit, il faut aménager les bas fonds, très propices pour la production du riz et qui couvrent les $\frac{3}{4}$ de la superficie de la commune.

4.2 Elevage

(A COMPLETER ULTERIEUREMENT)

4.3 Pêche

Situation Des Pêcheurs Actifs A Grand - Popo

Hommes : 8.976

Femmes : 9.724

Les techniques de pêche pratique

Les techniques varient selon que l'on est dans le domaine continental ou maritime.

Domaine continental

- pêche aux éperviers
- pêche aux filets maillants (de fond ou de surface)
- pêche aux hameçons
- pêche aux palangres à hameçon appâté ou non
- pêche de crabes avec les balances à crabes
- pêches aux crevettes
- les nasses

Domaine Maritime :

- Pêche aux sennes de plage
- Sennes tournantes
- Pêche aux anchois
- Pêche aux filets maillants
- Pêche aux hameçons
- Pêche aux requins

DONNEES ESTIMATIVES DE PECHE MARITIME

En moyenne on capture 100 tonnes de poisson par mois soit 1.200 tonnes par an.

CONTINENTALE

Dans les plans d'eau, la moyenne mensuelle s'élève à 9,8 tonnes soit un total de 117,6 tonnes par an.

Toutefois, on note que toutes les prises des pêcheurs n'ont pas été quantifiées par les techniciens de la pêche faute de moyen humain et d'équipement.

4.4 Les unités économiques

4.4.1 Petites unités économiques

De petites unités économiques sont implantés par ci par là dans la commune et surtout au niveau des arrondissement de Grand - Popo et Agoué. On note essentiellement les bars, les restaurants, les buvettes et quelques boutiques de vente de divers. Il faut souligner une intense activité économique à la frontière Hilla Condji (structure de transit et consignation, les buvettes, les vendeuses de divers...)

4.4.2 Unités de stockage

Il existe dans la commune quelques dépôts de boisson, de cimenterie et de quincaillerie dans les arrondissements de Grand - Popo et Agoué.

4.5 Emploi

L'activité principale dans la commune est la pêche. En raison des contraintes dans le secteur, les emplois sont de moins en moins importants et on assiste à une reconversion progressive des pêcheurs dans le maraîchage. Aujourd'hui cet activité emploi le plus grand nombre de travailleur. Les emplois dans le secteur hôtelier commence à ce développer de plus en plus dans la commune avec le flux touristique que connaît la commune.

4.6 Energie et eau

En ce qui concerne la fourniture d'eau potable dans la commune de Grand-Popo, deux (02) structures en sont responsables :

- La SBEE qui fournit l'eau potable aux agglomérations urbaines (Grand-Popo centre et partiellement d'Agoué). Le nombre d'abonnés s'élevait à 985 en 1992 sur un réseau de distribution de 137 Km soit un taux de couverture par le réseau conventionnel de la SBEE de 13%
- Le Service Départemental de l'Hydraulique (SDH) qui alimente les arrondissements ruraux par ses installations. Il existe également des puits traditionnels et/ou des puits modernes réalisés par la communauté en

partenariat avec des ONG. Ainsi le tableau ci-après présente la répartition spatiale des infrastructures hydrauliques dans la commune de Grand-Popo.

Tableau 5 : Répartition spatiale des infrastructures hydrauliques

Arrondissement	Points d'Eau		
	Type	Nombre	Etat
Adjaha	Robinet	08	bon
Djanglanmé	Robinet	13	Bon
	Puits	01	Bon
	FPM	02	bon
Sazoué	Robinet	04	Bon
	Puits	03	mauvais
Agoué	puits	15	mauvais
Avlo	Puits	03	mauvais
	Robinet	01	bon
Gbéhoué	Robinet	11	Bon
	Puits	16	mauvais

Source : Enquête de terrain + rapport d'activité du SDH Mono - 3^{ème} trimestre 2003

Dans le souci d'améliorer le taux de couverture et d'avoir de l'eau potable en permanence, les communautés se sont organisées en comités de gestion des infrastructures d'eau. Le tableau suivant rend compte de cette organisation et les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Tableau 6: Infrastructures Hydrauliques : Mode de gestion

Arrondissement	Mode de gestion	Difficultés	Solutions	Résultats	Observations
GRAND-POPO					
GBEHOUE	Gestion communautaire avec fontainier	Prix élevé	Instrument approprié	Aucun	Certains robinets ne sont pas mis en service
DJANGLA NME	Gestion privée à titre commercial	Prix élevé coupure intempestive par la SBEE L'eau est colorée (jaunâtre)	Approvisionnement eau de rivière du fleuve Mono et des Bas-Fons Un forage	-	Risques de maladies
AGOUE	Gestion privée à titre commercial	Eau non potable L'approvisio	Installation de fontaines publiques de	Positifs dans l'ensemble	Aucun

Arrondissement	Mode de gestion	Difficultés	Solutions	Résultats	Observations
		nnement en eau potable est insuffisante.	proximité		
AVLOH	Gestion communautaire avec un fontainier	Dégradation de l'ouvrage Accès difficile Eau salée	Entretien Barque Motorisée	Positifs	- Les puits sont de type traditionnel. -Populat° doit Traverser chaque fois le fleuve Mono en pirogue pour prendre l'eau
ADJAHA	gestion privée à titre commercial	Distance trop grande effectuée par certaines populations	Augmenter le nombre de borne fontaines	Aucun	L'ONG Prothos est impliquée dans la gestion
SAZUE	Gestion privée	Eau impure en toute saison Eau insuffisante	Forages et des Pompes	Aucun	La gestion est assurée par la SBEE

Source : Enquête de terrain – Octobre 2003

La commune de Grand Popo est couverte par le réseau de l'OPT. Selon les informations obtenues, le nombre de demandes insatisfaites serait lié à la saturation du réseau. Un projet d'extension est en cours et portera la capacité du réseau local à 400 abonnés.

En fait ce serait non pas la capacité du réseau mais plutôt les équipements de transmission (IRT 2000) qui ne permettent pas de répondre aux besoins. Ainsi le projet en cours consiste à renforcer l'équipement de transmission par connexion sur la fibre optique (qui va vers le Togo) avec l'installation, de deux (02) faisceaux : l'un à Grand-Popo et l'autre à Agoué.

Tableau 7: Répartition des abonnés et des demandes en instance

Type	Nombre d'abonnés	Nombre de demandes en instance
Administration	14	-
Particuliers	128	56
Total	142	-

Source : Enquête de terrain auprès des Responsables techniques OPT à

Grand-Popo

En matière de téléphonie mobile, Grand Popo est couverte par trois opérateurs GSM : Libercom, Télécel et Bénincell.

4.7 Transport et communications

4.7.1 Transport

Hormis les centres urbains de Grand Popo et d'Agoué qui disposent de réseaux embryonnaires de drainage des eaux pluviales et des eaux usées et vannes, la commune de Grand Popo ne dispose pas d'un réseau d'infrastructures d'assainissement.

La commune de Grand-Popo est traversée par la route Inter Etat- Bénin-Togo. Cette voie longue de 35 km sur son parcours à l'intérieur de la commune passe par Agoué jusqu'à la frontière Hillacondji. Ce principal axe routier dessert en dehors des populations d'Agoué les populations des autres arrondissements qui voudraient se rendre à Lomé au Togo.

En dehors de cet axe, les seules voies revêtues relevées sont situées dans la partie agglomérée de grand-Popo Centre. Il s'agit :

- de la voie pavée (environ 300 m) qui traverse la ville de la RNIE1 vers le quartier Gbékon. Elle ne dispose cependant pas d'ouvrages d'assainissement,
- de la devanture de la Mairie qui est pavée,
- de la place où se trouve le siège de l'association Nonvitcha.

Pour le reste les axes routiers sont des pistes non revêtues bitumées qui peuvent être classées en deux catégories :

- Les pistes primaires qui constituent avec la RNIE 1 le réseau structurant de la commune. Parfois rechargées mais souffrant d'un entretien irrégulier, elles relient les chefs lieux d'arrondissement. Grâce à ces pistes, six (6) des sept (7) chefs lieux des arrondissements de Grand Popo hormis l'arrondissement Avloh sont accessibles par tous temps.
- des pistes secondaires qui relient les villages à l'intérieur des arrondissements. Elles sont difficilement praticables surtout en saison de pluie³. Les crues du fleuve Mono et les inondations qui en découlent constituent un facteur important de dégradation de ces voies. Ce sont des pistes dont l'étroitesse est souvent à la base d'accidents de la circulation.

³ Les populations rencontrées indiquent que c'est pendant la saison pluvieuse qu'elles se trouvent confrontées à ce qu'elles appellent "ce calvaire". et que pendant la saison sèche leurs peines sont amoindries. Pour l'aménagement des pistes et des ponts, les populations se disent prêtes à apporter leurs contributions physiques et en nature.

L'entretien de l'existant est assuré par les populations elles-mêmes surtout lorsqu'elles constatent une dégradation avancée d'une des pistes. Par contre le service des TP assure l'entretien de la piste LINTAN-SOHON sur 7 km une fois par an, de même que les tronçons Comé – Gbéhoué long de 7km et Kpablé – CEG long de 2 Km (deux fois an). Les principales pistes existantes dans la commune sont : Adjaha-Conho ; Conho-Cotocoli ; Housa-Mononto ; Lintan-Todjonoukouin ; Oumako-Sazué ; Vodomè-Sazué ; Vodomè-Batoto ; Gnito-Sè ; Gnito-Adankpé ; Sazué-Dossouvi –Condji ; Lintan-Sohon ; Comè-Gbèhoué, Kpable-CEG ; Avlo-Gbègon ; Adjaha – Djanglanmey – Sazué (vers Athiémé) ; Oumako – Djanglanmey ;Djanglanmey – Avevé (TOGO) ; Sého-condji – Hanmlangni – Adjinsoncondji ;Lokokpo – Madjrèkpon – Logoé ; Djanglanmey - Dévikanmey ; Djanglanmey -Atalahoué ; Houssa – Hanmlangni - Adjinson ; Lokokpo – Madjrèkpon ; Gountoèto - Kpateha-Condji. Tous ces tronçons nécessitent un aménagement.

S'agissant des équipements, on relève l'existence d'une gare routière construite par l'AGeFIB et quelques embarcadères pour le transport fluvial et lagunaire. L'offre de transport reste en fait quasiment inexistante, la majorité des déplacements se faisant par la marche, le vélomoteur et le vélo. Cet état de fait est renforcé par les coûts jugés élevés de déplacement en « zémidjan ».

4.8 Commerce

4.8.1 Infrastructures

Le commerce à Grand-Popo est caractérisé par l'existence d'un marché Communal, de petits marchés d'arrondissement et la présence de quelques boutiques. Dans l'agglomération de Grand Popo centre, les boutiques sont installées le long de la route inter-Etat, Cotonou-Lomé et la seule voie pavée qui traverse la ville. Au niveau des arrondissements, ces boutiques villageoises sont généralement à l'entrée des villages comme la plupart des marchés de la commune. Dans ces marchés on observe :

- des hangars construits en matériaux définitifs qui sont souvent financés par certaines structures d'appui telles que AGeFIB, ABE, RTI...
- des hangars en paille dominant et souvent construits par les usagers eux-mêmes
- et beaucoup plus rarement de petits magasins.

La plupart des marchés sont difficiles d'accès soit, à cause de l'état impraticable des pistes qui donnent aux marchés à cause de la crue du Mono ou de l'existence d'un cours d'eau ; dans ces conditions, l'accès à ces équipements se fait en pirogue.

Tableau 8: Les marchés de la commune de Grand Popo

Arrondissement	Nbr	Périodicité	Distance marché communal	Accessibilité	Produits commercialisés	Provenance de la clientèle	Observations
Grand-Popocentre	01	Tous les samedis	0	-	Produit vivrier poisson / crabe sel / tomate oignons produits manufacturés	Commune Comé Cotonou étrangers	- Inondation pendant la crue du Mono - Charger en paille Envisager le déplacement du marché.
AVLO	01	Tous les samedis	12 km	Pirogue	Poisson frais sel crabes	Comé Agoué villages voisins	Quelques hangars en paille
ADJAHA	01	Tous les 5 jours	08 km	moto / taxi brousse sur piste praticable et RNIE1	Produits vivriers produits manufacturés	Comé Villages environnements Grand – Popocentre	Petits commerçants hangars en pailles dominant
ADANGLANME	01	Tous les 6 jours	18 km	moto / taxi brousse sur piste praticable en toute saison	Produits vivriers tomate produits d'élevage	Villages environnants Comé	Quelques hangars construits par l'ABE pas de clients pour les tomates et les produits d'élevage surtout les aulacodes.
AGOUE	01	08 jours	16 km	RNIE1		-	Ce marché ne s'anime plus à cause de Djoda (en territoire Togolais)
GBEHOUE	-	-	08 km	-	-	-	Pas de marché. les commerçants vont sur les marchés d'Adjaha et de Comé.
SAZUE	01	Tous les 05 jours	22 km	Impraticable en saison de pluie	- Produits vivriers - banane - volaille - cabris	- villages environnants	Marché avec des hangars en paille pour la plupart.

Source : enquête terrain – Septembre Octobre 2003

Il est important de rappeler que l'existence de deux autres marchés : celui de Comé et surtout le marché appelé "Djoda" situé à moins d'un (1) kilomètre de Agoué sur la rive gauche d'un bras du fleuve Mono concurrence fortement le bon fonctionnement des marchés de la Commune de Grand-Popo. C'est cas du marché d'Agoué qui ne s'anime plus depuis plus de dix ans.

Au regard de ce qui précède, il est à retenir que le commerce à Grand-Popo est confronté à plusieurs problèmes dont l'inexistence d'infrastructures adéquates, et l'inaccessibilité des marchés.

En dehors des marchés, On peut relever l'existence d'un embarcadère à Houndjo-Houndji, pour les activités de pêche. Par contre il faut souligner qu'il n'existe pas d'abattoir à Grand-Popo.

4.9 Tourisme et hôtellerie

On note un niveau d'équipements satisfaisant dans l'état actuel de la demande en matière d'infrastructures touristiques. Cependant, elles sont inégalement réparties puisqu'elles se concentrent dans l'arrondissement de Grand Popo. Les principaux équipements identifiés figurent au tableau ci-après.

Tableau 9: *infrastructures et équipements touristiques à Grand-Popo*

NATURE	CARACTERISTIQUES	OBSERVATIONS
Auberge de Grand-Popo	-24chambres (climatisées + ventilées - une aire aménagée sur la plage -Une piscine -R +1+ bungalows	-Appartenant à la commune et mis en location gérance -Touristes composés en majorité d'étrangers (européens, togolais Ghanéens) -Touristes de week-end - Bonne fréquentation
Hôtel Etoile de Mer	-chambres climatisées+ventilées -bar+restaurant+ cuisine	-Privé -au bord de la RNIE ₁
Hôtel Awalé	R+1+Bungalows -Chambres -Climatisée+ventilées -piscine	Privé -Au bord de la RNIE1
Hôtel Bel AZUR	chambres climatisées+ventilées R+1 -bar+restaurant+ cuisine -piscine	Privé -au bord de la RNIE ₁

NATURE	CARACTERISTIQUES	OBSERVATIONS
Doué - Plage	Bar restaurant	--privé -sur la plage
Coin des amis	-3chambres construites en matériaux locaux (paille)	Dont une ruine -Privé
Villa - Karo	-Bâtiment +R+1 3chambres climatisées -1bureau -salle de spectacle +un terre-plein pour spectacle -un restaurant+cuisine -un musée -une salle d'exposition -une bibliothèque -une salle de formation en fanfare	Centre culturel

Source : Données collectées sur le terrain Septembre - octobre 2003

4.10 Autres services

Tableau 10: *Autres équipements à Grand – Popo (Loisir et Sport, Services sociaux et religieux)*

NATURE	NOMBRE	CARACTERISTIQUES	OBSERVATIONS
Centre de lecture et d'animation (CLAC)	1	1 Hall de séjour de 12 places + une paillote + salle d'animation, informatique + Internet + matériel audiovisuel	Ancienne maternité aménagée en chambre de séjour.
GRAND -POPO	Centre culturel Finlandais	1 bureau, 1 salle de spectacle, 1 terre plein de spectacle, 3 chambres, 1 Restaurant 1 cuisine, une salle d'exposition, 1 bibliothèque et 1 centre de formation en fanfare	l'ancien immeuble abritant de la maternité a été aménagé et sert de chambre de passage.
Grand-popo	Maison de peuple	Non conforme	le Bâtiment abritant le centre est un immeuble à 1 étage
Mini complexe sportif	1	Salle de réunions + aire de : Basket ball, Volley ball, Hand ball, Football Un bar	
Logement social	02	Un rez - de - chaussée	Non habité
Eglise catholique	01	Temple + résidence curé + résidence des sœurs +internat des filles +CEG catholique + internat	
Eglise protestante	01	Une temple + résidence du pasteur	
Eglise Pentecôte	01	Temple	
Eglise Assemblée de	01	Temple en construction	

NATURE	NOMBRE	CARACTERISTIQUES	OBSERVATIONS
Dieu			
Christianisme céleste	01	Temple + résidence du pasteur	
Pharmacie ONG	01	Prestation de services + vente des médicament sous noms générique	
Pharmacie Tradithérapeute		Laboratoire + salle de consultation + salle d'hospitalisation	
Place du vodoun	01	Un bâtiment construit sur la plage sous la forme d'une tribune	
Place Nonvitcha		1 salle de réunion bureau des latrines	Cette place est clôturée Travaux en cours Seul espace vert en centre ville
Les installations des GSM	01	Pilonne	
Libercom			
Télécel	01	Pilonne	
BéninCEL	01	Pilonne	

Source : Enquêtes de terrain Octobre 2003

CHAPITRE V : SECTEUR SOCIAUX

5.1 Santé

La commune de Grand-Popo dispose en matière d'infrastructures sanitaires publiques d'un centre de santé communal sans bloc, de 6 centres de santé d'arrondissement, d'une (1) maternité, d'une (1) infirmerie scolaire, de sept (7) unités villageoises de santé ou unités de santé de quartier, de 45 lits d'hospitalisation, de 55 lits de maternité. Soit 1 lit pour 896 malades et 1 lit de maternité pour 166 accouchements.

Tableau 11: Ratios sanitaires sur l'ensemble de la commune de Grand-Popo

Rubriques	Nombre
Populations	40.335
Nombre de lits d'hospitalisation	45
Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation	896
Nombre de lits de maternité	55

Nombre d'accouchement par lit de maternité	166
--	-----

Source : SEPD / DDSP / Mono – Couffo

Les deux tableaux ci-après présentent la répartition spatiale et l'état des centres de santé ainsi que des infrastructures sanitaires publiques de la commune.

Tableau 12 : Répartition spatiale et état des infrastructures de santé par arrondissement

Arrondissements	Centre de santé	Etat
Agoué	CSA	Bon
Sazué	Pas de CSA	-
Adjaha	CSA	Bon
Gbéhoué	CSA	Bon
Djanglanmè	CCSA	Bon
Avlo	CSA	Bon

Tableau 13: Infrastructures et équipements sanitaires publics de la commune

Rubriques	Nombre
CSC (sans bloc)	1
CSA	6
Maternités seules	1
Maternités isolées	0
Infirmierie scolaire	1
UVS / USQ	7
Lits d'hospitalisation	29
Lits de maternité	55

Source :

Statistique SPED/DDSP

MONO

COUFFO

A l'analyse de ces données, la couverture sanitaire spatiale de la commune paraît relativement bonne dans la mesure où six des sept arrondissements disposent d'une infrastructure de santé avec du personnel qualifié. Ce constat est cependant à nuancer car les conditions de transport et les distances à parcourir constituent un frein au déplacement des usagers, surtout en temps de crue. Cela entraîne des difficultés d'accès aux équipements de santé, et des risques sanitaires élevés en cas d'urgences médicales.

En terme de niveau d'équipement, Il faut noter pour certains de ces centres l'absence d'eau potable, d'électricité et de moyens de communication adéquats. L'analyse des données collectées et figurant aux tableaux ci-après, permet d'établir plus précisément la situation sanitaire au regard des infrastructures existantes et du personnel de santé.

En dehors de ces centres de santé publics, il existe dans la commune un cabinet privé à Hèvé, un centre de santé à Todjonoukouin, un cabinet à Kpovidji, le cabinet Bon accueil à Avlo.

Tableau 14: Répartition spatiale des formations sanitaires privée à Grand-Popo

Commune	Arrondissements	Centres privés
Grand-Popo	Grand – Popo centre	Cabinet de Hèvé
	Adjaha	Centre de Todjonoukouin
		Cabinet de Kpovidji
	Avlo	Cabinet Bon Accueil

Source : DD SP + enquêtes de terrain Octobre 2003.

La plupart des habitants de la Commune de Grand Popo connaissent un état de santé précaire surtout ceux qui vivent dans des zones périodiquement enclavées par les crues et les inondations.

Cet état de santé précaire se traduit selon l'enquête EDSB II de 2001 dans le Département du Mono par des indicateurs de santé préoccupants :

- une espérance de vie moyenne de 55 ans et 9 mois pour les femmes et les hommes

- un taux brut de mortalité de 13 pour mille
- un taux de mortalité infantile de 85,5 pour mille
- un taux de natalité de 38,2 pour mille
- et un indice de fécondité de 5,84 pour mille.

A la base de cet état de santé précaire des femmes, des enfants, des jeunes et des hommes de Grand-Popo, se trouvent les facteurs d'influence primordiaux suivants :

- Une trop faible maîtrise de la gestion des contraintes d'un environnement écologique humide à 61 %.
- Faute de schéma directeur d'aménagement cohérent et intégré, la couverture sanitaire est non seulement insuffisante, mais encore inégalement répartie dans la commune. Nombre de formations sanitaires sont de plus, difficilement accessibles faute de voies de communication et de moyens de transports de malades surtout pendant les pluies et les crues saisonnières du Mono et de ses affluents.
- Dans le contexte déjà peu favorable des principaux indicateurs de santé dans le Mono, la prévalence des principales affections courantes à Grand Popo est nettement plus élevée que les moyennes départementales : ainsi Grand Popo représente, en 2001, 20 % des cas traités par l'ensemble des formations sanitaires du Mono.⁴
- Les principales maladies endémo épidémiologiques à la base de 58 % des affections soignées en 2001 à Grand Popo sont le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les affections gastro-intestinales et diarrhées.
- Le taux de prévalence des MST chez les consultantantes prénatales de Grand Popo en 1994 était de 9 % pour une moyenne départementale de 4 %. La prévalence contraceptive a chuté en 2001 à 5,26 % à Grand Popo contre 9,75 % en 2000.
- La population de Grand Popo est exposée à des risques sanitaires élevés dus à :
 - ✓ l'absence de Centre de Santé d'Arrondissement à Sazué. Seulement 7 villages et quartiers de ville sur les 44 que comporte la Commune se sont dotés d'une Unité Villageoise de Santé ou d'une Unité de Santé de Quartier fonctionnelle

⁴ Toutes les statistiques utilisées dans cette section proviennent des statistiques sanitaires 2002 publiées par la Direction Départementale de la Santé du Mono en Octobre 2002.

- ✓ la mauvaise organisation des structures de santé, le sous-équipement et le mauvais état des infrastructures sanitaires avec des centres de santé dépourvus d'eau, d'électricité et de latrines, inégale répartition des sages-femmes entre les différents arrondissements de la commune, ratios de couverture de la commune insuffisants en médecins et en techniciens de laboratoire, prévalence des ventes illicites de médicaments, couverture vaccinale inférieure à 100 % pour le VAT2+
- ✓ le taux élevé d'insécurité alimentaire surtout pendant les périodes de soudure,
- ✓ l'accès insuffisant et inéquitable des communautés à l'eau potable dû au coût élevé des branchements d'adduction d'eau, à la faible compétence des PME/PMI dans la réalisation des puits et forages, à la mauvaise hygiène de l'eau potable et à la faible participation communautaire dans la réalisation et la gestion des UVS et points d'eau potable),
- ✓ l'insuffisance et la mauvaise gestion des points d'eau et des formations sanitaires,
- ✓ l'habitat et le cadre de vie insalubres à la base de pratiques d'hygiène et d'assainissement précaires telles que la consommation d'eau impropre, la désaffectation pour la pharmacopée traditionnelle, la mauvaise hygiène alimentaire et nutritionnelle, l'ignorance et/ou le non respect des règles élémentaires d'hygiène corporelle, vestimentaire et alimentaire, la non protection des aliments, la cohabitation avec des animaux, l'automédication, la mauvaise gestion des ordures ménagères, l'insuffisance de latrines et de puisards, la défécation en plein air etc.

A la base de ces comportements peu satisfaisants, nous avons la pauvreté sous toutes ses dimensions y compris celle de l'insuffisance et de la mauvaise gestion des moyens financiers, le faible niveau d'information et d'éducation à la santé et à l'hygiène et le faible niveau d'auto-organisation des femmes et des hommes à la base dans les communautés pour la promotion de changements de comportements plus favorables à l'amélioration de leur état de santé.

5.2 Education

La commune de Grand-Popo dispose de 255 classes pour un total de 12 259 élèves encadrés par 218 enseignants en 2002-2003

Au regard du tableau d'identification et de répartition spatiale des infrastructures scolaires publiques et du personnel enseignant par arrondissement, il ressort que l'ensemble de la commune est couvert. Elle dispose par ailleurs de quatre (04) Collèges d'Enseignement Général et de quatre (04) centres d'Eveil et de Stimulation pour l'Enfant (CESE).

La plupart de ces infrastructures sont construites en matériaux définitifs à l'exception de certaines construites en matériaux locaux (pailloles) par les communautés elles-mêmes.

En terme statistique, on relève qu'avec 56 écoliers pour un enseignant contre 53 au plan national et 48 écoliers par classe contre 47 écoliers par classe pour l'ensemble du pays, que la couverture scolaire au niveau de la commune est relativement satisfaisante. Cependant, ces statistiques cachent des disparités entre arrondissement, notamment les arrondissements de Djanglanmè, Sazué et Avlo dont les équipements sont soit dégradés, soit en matériaux précaires.

Le tableau suivant présente un récapitulatif des difficultés constatées dans le secteur de l'enseignement.

Tableau 15: Identification et répartition spatiale des infrastructures scolaires publiques et du personnel enseignant

Arrondissement	Enseignant	Effectif (centre)			Salle de classe			Financement	Observations
		G	F	TOTAL	Type	Nombre	Etat		
Grand-Popo (E.P)	42	1265	968	2233	dur	49	bon	PIP	E.P Agonekanmè en mauvais état EP Grand-Popo Groupe A EP Gbeffa (toiture en mauvais état) Ep Ewécondji construit par HCR (réfection toiture)
Grand-Popo (E.M)	02	29	39		dur	03	bon	PIP	
Adjaha (E.P)	37	1063	750	1813	Dur	45	bon	PUP AGEFIB LACIM Word Education Borne Fonden AFVP Pays - Bas	5 enseignants communautaires à la charge des parents Zone de forte intervention d'ONG Insuffisance d'enseignants qualifiés Insuffisance de classe EP Kotokoli est en ruine et est inaccessible en période de pluies
Adjaha (EM)	10	20	18	38	dur	02	bon		
Djanglanmè (EP)	32	919	653	1572	Paillote dur	38	bon	PIP Communautaire Borne Fonden Canada Word Education	EP Tomadjihoué en ruine EP Hanmlangni en ruine EP Dévikanmé en paillote Kpatchan Condji ne dispose pas d'école. 8 communautaires pour EP 2 communautaires pour CESE
Sazué	17	609	473	1082	dur	18	Bon	Communautaires PIP AGEFIB ONG	EP Bathoto en paillote 7 enseignants manquent
Gbéhoué	26	980	635	1675	dur	30	Bon	PIP AGEFIB Word Education	Absence d'école à Adimado et Zogbéddji, EP Sohon groupe A est eu paillote Insuffisance d'enseignants

Arrondissement	Enseignant	Effectif (centre)			Salle de classe			Financement	Observations
		G	F	TOTAL	Type	Nombre	Etat		
									2 communautaires 2 contractuels 3 paillotes 2 CEG avec 1 contractuel et un vacataire
Agoué	46	1428	1328	2756	dur	50	bon	PIP Japon Pays-Bas (HCR)	L'arrondissement d'Agoué est relativement bien équipé en infrastructures scolaires ainsi qu'en personnel enseignant.
Avlo	-	-	-	-	-	-	-	-	Cinq écoles difficiles d'accès dont une en terre de barre.

Source : Enquêtes de terrains – Octobre 2003

Tableau 16: Tableau récapitulatif des infrastructures éducatives dans la commune de Grand - Popo

Arrondissement	Maternité	Ecole Primaire	Collège 1 ^{er} Cycle	Collège 2 nd cycle	Total
Adjaha	1	8	0	0	
Agoué	1	8	1	0	
Avlo	1	2	0	0	
Djanglanmè	2	5	1	0	
Gbéhoué	1	1	1	0	
Grand - Popo	2	9	1	1	
Sazué	0	4	0	0	
Total	8	37	4	1	

Source : RGPH 2002 / INSAE

Depuis 2003, la commune de Grand - Popo afin de faciliter l'appropriation du système éducatif par les collectivités locales fait une expérience Ecole - Milieu dénommée Projet d'Appui au Communautés Locales de Grand – Popo (PACLOG). Cette expérience qui se fait avec la Fondation Paul Gerien la Joie (fondation canadienne) sur la conduite de l'ONG APRETECTRA.

Les problèmes majeures dans le domaine de l'éducation sont : l'insuffisance d'enseignants dans les écoles, l'insuffisance de salles de classe et la vétusté des infrastructures.

5.3 Arts, Culture, sports et loisirs

Dans le domaine de la culture et des loisirs, la commune dispose de deux Centres de Lecture :

- le centre de lecture et d'Animation Culturelle (CLAC). Ce centre est accessible à tout le monde sans distinction de sexe et d'âge et de catégorie socioprofessionnelle. Le Centre de Lecture et d'Animations Culturelles est l'œuvre du ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAT). Ce centre a été financé par l'ACCT ;
- le centre Culturel Finno Africain (Villa Karo). Ce centre construit en 2000 il comprend une salle de spectacle, un bureau, un terre-plein de spectacle, trois chambres plus un restaurant et une cuisine, un musée, une salle d'exposition, une bibliothèque et un centre de formation en fanfare.

Dans le domaine du sport la commune dispose de quatre terrains dont un terrain polyvalent et d'un complexe sportif. Il est à remarquer que chaque arrondissement dispose au moins d'un terrain de football.

CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

6.1 Evolution du budget communal

Tableau 17: Evolution du budget communal

Budget 2002		Budget 2003		Budget 2005		Budget 2006	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
60.000.000	60.000.000	65.000.000	65.000.000	119.150.125	119.150.125	173.409.643	173.409.643

CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

Le problème central identifié en matière d'économie et de finances locales est la faiblesse des revenus des ménages et de la capacité financière de la Commune.

Cette situation est liée à la faible productivité de l'économie locale due à :

- la faiblesse de la production agricole et halieutique (chute de la production halieutique, faible rendement de la production végétale, développement limité de l'élevage) ;
- la faible rentabilité des activités des femmes dans les secteurs de post-récolte (stockage, transformation des produits agricoles et halieutiques, extraction de sel, commercialisation) ;
- la faible intégration des activités économiques : agriculture-élevage, transformation et commercialisation ;
- l'insuffisance de l'exploitation des potentialités touristiques ;
- la faible capacité financière de la commune à faire face aux défis du développement local ;

Les sous causes sont essentiellement :

- *la chute de la production halieutique.* L'archaïsme des équipements de pêche traditionnelle maritime ne permet pas aux pêcheurs locaux de franchir la barre pour accéder aux zones poissonneuses. Aussi la pollution des eaux, la destruction abusive de la végétation lacustre (mangroves), le comblement des

plans d'eau; et les mauvaises pratiques de pêche empêchent – ils la régénération des ressources halieutiques;

- *le faible rendement de la production végétale.* La faible disponibilité de terres cultivables (plus de 75% des terres sont marécageuses et/ou inondables), le caractère rudimentaire des outils de production et la non utilisation des techniques de production intensive (semences améliorées, intrants, etc) limitent le rendement des cultures vivrières et le maraîchage. Les bas-fonds assez importants ne sont pas suffisamment aménagés pour le développement de cultures adaptées. L'agriculture demeure une agriculture de subsistance ;
- *le développement limité de l'élevage* qui est de type extensif non professionnel (familial), et peu productif. Cette situation est due au taux élevé de mortalité des animaux notamment en période de crue (noyade, épizooties), à la faible intégration de l'élevage à l'agriculture, à la non utilisation des techniques d'intensification liés à l'insuffisance de l'encadrement technique disponible en matière de soins, de suivi vétérinaire et de vulgarisation des techniques de production intensive des espèces pouvant constituer des filières porteuses ;
- *la faible rentabilité des activités de post-récolte (stockage et transformation des produits agricoles et halieutiques, commercialisation):* ces activités qui occupent majoritairement les femmes, connaissent des difficultés liées à l'archaïsme des moyens et techniques qui nécessitent des efforts physiques pénibles pour une rentabilité économique et financière limitée. Les femmes de Grand Popo qui s'investissent largement dans le secteur post-récolte, sont en effet confrontées au manque de techniques de conservation, d'équipements de stockage et de conservation pour la commercialisation des produits halieutiques, vivriers et maraîchers. Cette situation entraîne le bradage des produits de récolte (notamment les produits halieutiques, les produits maraîchers tels que la tomate, l'oignon) et ne permet pas aux
- femmes d'avoir une stratégie de vente pour rentabiliser leurs activités ;
- *la faible intégration des activités économiques locales : (agriculture – élevage – transformation et commercialisation).* L'un des principaux problèmes qui entravent le décollage de l'économie locale est la faible intégration des activités économiques. Cette situation due à l'inorganisation des filières de production locale porteuses aussi bien dans le domaine de la production agricole et halieutique que de l'élevage, limite la rentabilité des activités économiques et les opportunités de création de revenus ;
- *l'insuffisance de l'exploitation des potentialités touristiques :* de par sa position géographique (ville frontalière), et les sites naturels qu'elle abrite, la commune de Grand Popo dispose d'importantes potentialités touristiques. Cependant l'impact de ce secteur sur le développement de la commune est encore faible au regard de l'importance des flux touristiques qui transitent par le territoire communal. Cette situation est essentiellement due à la faiblesse des activités d'épaulement du tourisme notamment l'offre sur place de biens et services

adaptés aux besoins de consommation du secteur, et à l'inexistence d'une organisation communale de promotion des sites, paysages et valeurs culturelles ;

- *La faiblesse des capacités financières de la commune.* Les ressources propres mobilisées par la commune de Grand Popo sont faibles au regard des gisements de ressources potentiels et des besoins réels de financement du développement local. Les causes de cette situation sont notamment :

- une faible maîtrise du gisement fiscal due à l'inexistence d'un service local d'assiette des impôts pour un meilleur suivi des matières imposables et une rationalisation de la gestion fiscale des gros contribuables du secteur formel,
- la non maîtrise des infrastructures et opérations génératrices de revenus pour la commune,
- la faible mobilisation des recettes de transfert disponibles au niveau du Trésor,
- la faible organisation des services chargés de la mobilisation des ressources,
- l'incivisme des contribuables,

Tableau 2 : Récapitulatif des atouts et contraintes du développement économique

Atouts majeurs	Contraintes majeures	Opportunités majeures	Menaces majeures
1. Existence de ressources hydro-agricoles (réseau hydrographique dense, plusieurs bas-fonds) pour le développement de la production agricole et halieutique	1. Faible productivité agricole liée à la non utilisation des techniques de production intensives (équipements de production archaïques, non utilisation des semences améliorées et des intrants)	1. Existence de programmes nationaux d'appui au développement dans tous les secteurs	1. Aléas climatiques (inondation due à la crue du Mono)
2. Existence de filières porteuses en matière de pisciculture, de petit élevage et de cultures maraîchères	2. Difficultés d'accès aux crédits adaptés	2. Existence de plusieurs projets d'appui aux communes financés par la coopération bilatérale et multilatérale	2. Difficulté d'organisation des filières au plan national
3. Existence de potentialités touristiques importantes	3. Insuffisance de l'encadrement technique et professionnel disponible	3. Existence d'un programme national de promotion du tourisme et de projets touristiques	3. Retard dans la mise en œuvre par l'Etat des mécanismes d'appui au

Atouts majeurs	Contraintes majeures	Opportunités majeures	Menaces majeures
		d'envergure tels le projet d'aménagement de la route des pêches le projet lagune, etc	démarrage des Communes
4. Existence de la frontière d'Hillacondji, zone d'activités potentielles avec la proximité de marchés régionaux	4. Faiblesse dans le système de mobilisation des ressources locales		

Source : Tableau réalisé à partir des investigations de terrain

En matière d'économie et de finances locales , 3 objectifs stratégiques et 9 objectifs spécifiques ont été définis pour la commune de Grand Popo au cours des 10 prochaines années. Ils sont présentés ainsi qu'il suit :

Objectif stratégique n° 1 : Amélioration du rendement de la production locale (pêche, agriculture et élevage)

Au cours des dix prochaines années, l'accent sera mis sur une relance de la production agricole locale basée sur : la mise en valeur des bas-fonds pour le développement des cultures adaptées (riz, canne à sucre et autres cultures de bas-fonds), le développement de la culture de l'oignon et des activités de maraîchage, l'appui au développement et à l'organisation des filières porteuses dans le domaine de l'élevage (porcins, aulacodes, volailles) et de la pisciculture, de la production de sel etc...

Il est retenu de profiter de l'existence de programmes et projets nationaux divers d'appui au développement dans les domaines de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage en valorisant les acquis en matière de pêche, de production maraîchère, et de petit élevage pour améliorer le rendement de la production locale et corriger les risques liés à l'insécurité alimentaire. L'accent devra également être mis sur l'encadrement technique et professionnel, la vulgarisation des techniques de production intensive, la formation et le suivi des producteurs.

L'appui aux activités post-récoltes, notamment en matière de formation et d'encadrement technique, et de mise à disposition de crédit d'équipement adapté pour le stockage, la transformation et la commercialisation des produits locaux permettra de valoriser et de rentabiliser la production locale en vue d'améliorer le pouvoir économique des femmes et des hommes de Grand Popo.

Objectifs spécifiques	Résultats attendus
1. Relancer la production halieutique	<ul style="list-style-type: none"> - les équipements de pêche traditionnelle maritime sont modernisés - les conditions de régénération des ressources halieutiques et de sauvegarde des écosystèmes naturels sont améliorées - les pêcheurs locaux respectent le code d'éthique pour une pêche responsable - la réglementation en matière de pêche est mieux respectée - la pisciculture est développée et la filière aquacole est organisée - Des unités de transformation et de conditionnement des produits locaux sont mises en place et fonctionnelles
2. Améliorer le rendement de la production végétale	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de production intensive sont adoptées par les agriculteurs et les maraîchers - les bas-fonds sont bien aménagés pour le développement des cultures adaptées et la pisciculture - la filière de l'oignon et autres productions maraîchères est développée et mieux organisée
3. Faciliter l'accès des producteurs agricoles aux crédits adaptés à leurs besoins	<ul style="list-style-type: none"> - les activités agricoles sont soutenues par des financements adaptés - l'accès des femmes au crédit est facilité (allègement des formalités)
4. Développer l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> - le taux de mortalité des animaux a baissé - l'encadrement technique en matière de soins, de suivi vétérinaire et de vulgarisation des techniques d'élevage améliorées s'est intensifié - les filières porcines, aulacodes, et volailles sont développées et organisées

Objectif stratégique n°2 : Diversification des bases productives de l'économie locale

Avec la faiblesse de la production locale dans le domaine de la pêche de l'agriculture et de l'élevage, le tourisme constitue le secteur véritablement porteur de la commune de Grand Popo. Ce secteur sera considéré comme une « activité entraînant » de l'économie locale en tenant compte de l'environnement régional et nationales et des opportunités disponibles. Il s'agira de valoriser les potentialités touristiques appréciables pour diversifier les sources de revenus des populations notamment les femmes et les jeunes dans le domaine de l'artisanat local.

Objectif spécifique	Résultats attendus
5. Soulager les producteurs (femmes et hommes) dans leurs activités économiques et améliorer leurs revenus	<ul style="list-style-type: none"> - l'accès des producteurs (femmes et hommes) aux équipements modernes de travail est amélioré - les techniques de conservation et de stockage sont développées pour la commercialisation des produits halieutiques, vivriers et maraîchers - des unités de transformation des produits locaux sont mises en places
6. Développer le tourisme comme base de l'économie locale	<ul style="list-style-type: none"> - un schéma directeur de développement du tourisme est élaboré - une organisation de promotion des sites, paysages et valeurs culturelles est mise en place - Le patrimoine architectural (vieille ville) est réhabilité et constitue un support pour le tourisme local - les activités d'épaullement du tourisme sont renforcées - des partenariats dans le secteur du tourisme sont mis en place avec le secteur privé et les partenaires au développement
7. Faire du développement et de la valorisation du patrimoine culturel et culturel de Grand Popo, une source production de richesses	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités cultuels et culturels existantes sont mieux organisées et drainent de plus en plus de visiteurs à Grand Popo - un festival autour de la thématique « peuples de l'eau » est conçu organisée périodiquement à Grand Popo - Des revenus complémentaires appréciables sont tirés des évènements culturels et culturels.

Objectif stratégique n°3 : Renforcement des capacités de gestion de la Mairie

L'amélioration de la productivité de l'économie locale dépend également du niveau d'organisation de l'institution communale, de sa capacité à mobiliser les ressources internes et externes nécessaires au développement. Le renforcement des capacités et moyens d'actions - dont notamment les ressources financières propres de la Commune - permettra à celle-ci de jouer convenablement son rôle d'incitation, de promotion de l'économie locale et d'animateur principal du développement local.

Objectif spécifique	Résultats attendus
7. Mettre en place une organisation et une administration communale adaptée et efficace	<ul style="list-style-type: none"> - Un nouvel organigramme répondant aux défis de la décentralisation et adapté aux réalités locales est mis en place - les ressources humaines communales sont renforcées quantitativement et qualitativement (recrutement de personnel qualifié, formation et recyclage du personnel existant) - Les conditions matériels et les outils nécessaires sont mis en places (locaux, mobilier de bureau, ordinateurs, procédures etc...)
8. Améliorer les ressources fiscales propres de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - le gisement fiscal est mieux maîtrisé et son niveau d'exploitation est amélioré - le service local des impôts est renforcé - l'incivisme des populations a régressé
9. Prospector et exploiter d'autres sources de revenus nécessaires au développement communal	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources domaniales de la commune sont exploitées durablement - Les carrières fluviales et lagunaires sont rationnellement exploitées et productives - Les taxes (activités de transport, touristiques etc...) sont bien mobilisées - La coopération décentralisée pour la mobilisation des ressources et le partenariat Sud/Sud et Nord/Sud est active.

CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

La Commune de Grand-Popo appartient à la zone agro-écologique n°7 « zone des Pêcheries »

Cette zone est caractérisée par les cultures vivrières (maïs, manioc, riz, niébé, ananas) et les cultures industrielles (arachide), on a les cultures pérennes: teck, acacia, palmiers à huile, agrumes et les cultures maraîchères. En matière de production animale, on rencontre l'élevage porcin, l'embouche de petits ruminants et de porcins, l'aviculture, l'héliciculture et l'aulacodiculture. La pisciculture en étang, en enclos, en acadja se pratiquent également. Le principal produit de transformation est le palmier à huile. Pour ce qui est des services, la distribution d'intrants est en expansion.

Choix des filières porteuses au niveau de la zone

L'aviculture, l'élevage de petits ruminants, la pisciculture, les cultures maraîchères, le maïs, le palmier à huile, la banane plantain, l'élevage non conventionnel, la canne à sucre, les porcins, les crevettes, les noix de coco, le tourisme et l'hôtellerie sont d'une manière générale les filières capables d'assurer le développement économique de la région.

Les raisons ayant motivé ce choix sont les suivantes : amélioration des revenus des producteurs, existence de marché d'écoulement favorable, existence de terres noires disponibles et fertiles, existence de puits artésiens et de bas-fonds, existence de plans d'eau et de bas-fonds, les habitudes alimentaires, existence de verdure toute l'année pour les rongeurs, proximité de grandes villes (Cotonou, Porto-Novo), proximité du Nigeria comme marché potentiel, existence d'usine artisanale de transformation en rhum, jus et sirops, existence de sites touristiques attractifs à valoriser, existence de potentialités, l'opportunité de mise en œuvre du projet de la vallée de l'Ouémé et autres, etc.

Filières leviers de développement économique local au niveau de la zone

Dans cette multitude de possibilités, les communes ont pu dégager des filières levier pour leur développement économique. Elles se résument à 4 à savoir : palmier à huile, cultures maraîchères, tourisme et hôtellerie, production halieutique (pêche et pisciculture). L'identification d'une filière porteuse unique pouvant servir de levier pour la promotion de l'économie locale place le palmier à huile en tête dans la zone (Bopa, Athiémé, Adjohoun) suivi par le tourisme (Cotonou, Ouidah). Les cultures maraîchères (Sèmè-Podji), la riziculture (Dangbo), la production du maïs (Comè) et la production halieutique (Aguégués) ont été retenues par une commune chacune. Les raisons de ces choix sont: existence de terre noire fertile, disponibilité de bas-fonds, marché d'écoulement disponible, existence de plusieurs dérivés (sous-produits), commercialisation facile, création d'emplois, site approprié (Village Maraîcher de Sèmè-Podji de 400ha), projet route des pêches (intercommunalité Cotonou-Ouidah-Calavi), importante source de revenus.

Les cinq principales filières porteuses de la Commune de Grand-Popo sont :

- Maraîchage
- riz
- Pêche
- L'élevage (petits ruminants)
- Transformation de noix de palme et de coco

CHAPITRE IX : PERSPECTIVES

Les orientations stratégiques de développement de la commune ont été définies à partir de la synthèse communale des atouts, contraintes, opportunités et menaces par secteur. Leur croisement a permis de formuler les orientations sur la base des principes suivants :

Stratégies externes :

- Saisir les opportunités en utilisant les atouts et en éliminant les contraintes
- Réduire les menaces en utilisant les atouts et en éliminant les contraintes

Les stratégies internes :

Utiliser les atouts pour saisir les opportunités et réduire les menaces

D'ici à l'an 2020, Grand-Popo est une commune dynamique, un cadre de référence avec des infrastructures et des équipements suffisants, un rayonnement culturel et touristique où les potentialités valorisées assurent aux populations un niveau de vie décent et une qualité de vie dignes des sociétés modernes

Stratégies communales de valorisation des filières.

Pour le riz

- Les communes se doivent de s'investir pour renforcer les capacités des organisations de producteurs de riz, de les rendre fonctionnelles en tant que prestataires de service. Elles devront devenir de véritables organisations professionnelles et en tant que telles traiter avec les prestataires de services actifs dans le domaine de la production, de la transformation et de la commercialisation. Il s'agit donc de mettre en place des formations professionnelles intensives.
- Poursuivre l'organisation des acteurs de la filière.
- Le renforcement des capacités des producteurs sera étendu jusque dans le domaine des travaux d'aménagement sommaire.
- Adopter les solutions d'aménagement des bas-fonds les moins coûteuses pour améliorer les superficies de production.

Pour les noix de palme et coco

Les communes devront se concentrer sur l'appui à l'amélioration des plantations villageoises par :

- La production des plants de qualité par les pépiniéristes privés
- Le développement des petites et moyennes plantations par la mise en place d'un système de crédit à moyen terme
- L'encadrement des petits planteurs et l'organisation de la collecte des régimes
- L'appui aux groupements de femmes pour la transformation et la vente de l'huile de palme aux industriels
- L'appui pour l'introduction des presses à huile.
- Instaurer une bonne gestion des coopératives d'aménagement rural et négocier avec les planteurs pour aplanir les querelles autour des activités de la filière.

CONCLUSIONS GENERALES ET RECOMMANDATIONS

Il existe actuellement le PDC/PDES qui est un outil précieux de travail pour les acteurs de la Commune à savoir le Maire, le Conseil Communal, le Secrétaire Général, les services de la mairie, les organisations de la société civile et les partenaires au développement.

Il doit être adopté par le Conseil communal, vulgarisé et mise en œuvre.

La mobilisation des ressources humaines et financières pour la mise en œuvre doit

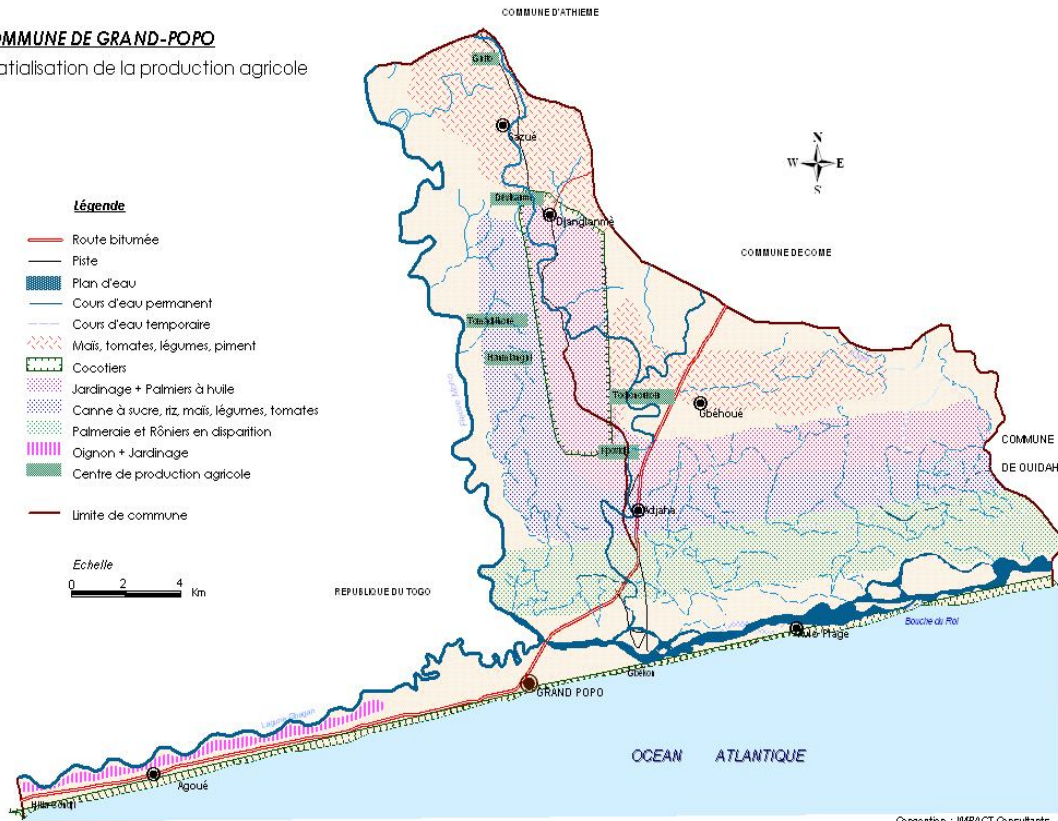
Être assurée au moins à 90 % des actions programmées pour les 5 ans. Cependant certaines situations peuvent constituer d'obstacles ou des risques pouvant compromettre la mise en œuvre efficiente du PDC. Il s'agit notamment de :

- une forte politisation du Conseil Communal ;
- la non prise en compte des intérêts des groupes minoritaires ;
- la défaillance au niveau des organes de contrôle et de suivi de la mise en application du PDC
- l'insuffisance de transfert des compétences aux communes par le gouvernement de l'Etat béninois

En vue d'aider à relever les défis d'assurer le bien être à toutes les couches de la population, il est recommandé de :

- Laisser les considérations partisans dans la mise en oeuvre du PDC, de prendre suffisamment du recul et de se mettre résolument au travail;
- Elaborer et de mettre, au début de chaque année, le plan annuel communal à la disposition de tous les acteurs de la Commune.

COMMUNE DE GRAND-POPO
Spatialisation de la production agricole



BIBLIOGRAPHIE

PRODECOM (2006) : Résultats Atelier Régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses, Zone agro-écologique V, Atelier de Bohicon, 8 février 2006

Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Mission de Décentralisation, Oct. 2005

Le Guide du Maire, Mission de Décentralisation Oct. 2005

Atlas monographique des communes du Bénin – DED – Juin 2001

Ministère de la Santé Publique : Annuaire statistique sanitaire, 2004

INSAE, RGPH2, (Février, 1992), Fichiers villages, Mai 2004

INSAE, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003

Plan de Développement Communal de la Commune (PDC) de Grand-Popo, Avril 2005

Plan de Développement Economique et Social (PDES) de Grand-Popo, Août 2004

Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) de Grand-Popo, Août 2004

Comptes administratifs de la Commune de Grand-Popo de 1998 à 2002

Revue permanente du secteur urbain – Deuxième édition – SERHAU-SA - Juin 2000

CeRPA Grand-Popo, Année 2005

SEPD / DDSP / Mono – Couffo